

Note Méthodologique : assurance risques industriels

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Activités industrielles exposées à des risques majeurs (incendie, explosion, pollution, dommages matériels/corporels).
 - Complexité des procédés, des installations et des impacts environnementaux.
 - Assurance adaptée pour prévenir les pertes financières et faciliter la gestion des sinistres.
 - Accompagnement par un cabinet spécialisé pour une couverture globale, conforme au cadre réglementaire et aux besoins.
-

Objectifs de la mission

- Garantir une couverture complète et adaptée aux risques identifiés.
 - Minimiser les impacts financiers, humains et environnementaux des sinistres.
 - Protéger le patrimoine industriel, les collaborateurs et les tiers.
 - Assurer la conformité légale et normative.
 - Soutenir le pilotage des risques par des recommandations et un plan d'action clair.
-

Périmètre / livrables attendus

- Réunion de lancement et cadrage.
 - Évaluations terrain (audits, entretiens) et revues documentaires.
 - Rapport de diagnostic et synthèse des risques.
 - Recommandations d'assurance (garanties, franchises, options).
 - Plan d'action détaillé pour la prévention et la couverture.
 - Propositions contractuelles de couverture.
 - Suivi personnalisé et reporting.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Collecte exhaustive des données (installations, procédés, organisation, matières).
- Analyse du cadre réglementaire et normatif.
- Identification des zones à risque prioritaire et base du plan d'assurance.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des procédures, audits, déclarations et antécédents de sinistres.
- Vérification de conformité et détection des lacunes.
- Évaluation des dispositifs de prévention/gestion en place et axes d'amélioration.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Choix des garanties, calibrage des franchises et options spécifiques.
- Plan d'action pour optimiser la couverture et la prévention.
- Restitution aux parties prenantes pour validation et mise en œuvre.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Suivi régulier, audits complémentaires et reporting.
- Assistance à la gestion des sinistres.
- Ajustements continus de la couverture selon l'évolution des risques/activités.

Point clé : Une partie du diagnostic peut être réalisée à distance, mais une visite sur site est souvent indispensable.

Planning / durée / jalons

Durée globale indicative : de quelques semaines à plusieurs mois (selon taille et complexité du site).

Phase / Jalon	Format	Livrables clés
Lancement et cadrage	Présentiel / À distance	Plan de travail, liste des données attendues
Diagnostic initial (terrain)	Présentiel	Constats, priorisation des risques
Analyse documentaire & réglementaire	À distance / Présentiel	Matrice de conformité, synthèse des écarts
Recommandations & plan d'action	Atelier de restitution	Rapport, plan d'action, propositions de garanties
Suivi & accompagnement	Points périodiques	Reporting, audits complémentaires, assistance sinistres

Rôles & responsabilités

Client

- Fournit les documents et données nécessaires.
- Mobilise les équipes pour les audits et entretiens.
- Valide le plan d'action et les recommandations.
- Met en œuvre les mesures décidées.

Consultant

- Réalise le diagnostic, les évaluations terrain et la revue documentaire.

- Vérifie la conformité réglementaire et identifie les lacunes.
 - Formule les recommandations et élabore le plan d'action et les propositions de couverture.
 - Assure le suivi, le reporting, les audits complémentaires et la coordination avec les assureurs.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Rapports d'audit antérieurs.
 - Procédures internes et certifications.
 - Déclarations réglementaires et plans de prévention.
 - Historique des sinistres.
 - Données sur les installations, procédés, organisation et matières manipulées.
 - Accès au site pour la visite/évaluation terrain.
 - Disponibilité des parties prenantes pour les entretiens.
-

Modalités de pilotage & qualité

- Réunion de lancement et points de suivi réguliers.
 - Validation du plan d'action par les parties prenantes.
 - Reporting structuré et assistance à la gestion des sinistres.
 - Audits complémentaires en appui du déploiement.
 - Combinaison présentiel / à distance selon les activités.
 - Ajustements continus selon l'évolution des risques et des activités.
 - Respect des exigences légales et normatives tout au long de la mission.
-